

Le Lyricantois

Le mot du maire...

- Une bonne année scolaire 2025 s'annonce à l'école du village, qui accueille cette année exclusivement 27 élèves de CM2. C'est la 13^e année pour notre institutrice, Anne Domange.

Pour améliorer les conditions d'accueil des élèves, la pose de claustras sur les fenêtres de la façade pour optimiser la baisse de température dans la salle de classe sera étudiée.

- Concernant l'ancienne garderie, l'objectif des élus est de trouver des professionnels de santé pour occuper cet espace de qualité.

- Les travaux du contrat rural démarrent cet automne. Merci aux riverains de la rue de l'Église pour leur compréhension. En contrepartie, ils bénéficieront directement d'un lieu de qualité. Un arrêté classera la rue en zone de rencontre. La rue du Pressoir et son impasse, je le rappelle, sont des espaces publics. Ils ne peuvent donc pas être privatisés. Ils seront améliorés par la réfection des enrobés, tout en maintenant les rives végétalisées.

- Une fois détruite, la maison délabrée de la rue de la Cave de Châtenoy, sera remplacée par un nouveau parking végétalisé qui offrira des places supplémentaires aux riverains proches des places Pasteur, des Tilleuls, du Pilon, de l'église et aux utilisateurs des salles communales. L'agrandissement du parking de la Sablonnière devrait également bénéficier en

journal aux parents des autres villages du RPI dont les enfants sont scolarisés à Larchant et, aussi aux clients de la Grange. L'aménagement de la rue des Fossés Bretonnières à cet endroit avec un rétrécissement évitera que des automobilistes continuent à emprunter cette voie de circulation malgré la signalisation d'interdiction. Il en va de la sécurité des piétons, particulièrement celle des enfants.

- En parallèle, les nouveaux travaux de l'église ont démarré par le

remplacement des baies vitrées tombées lors de la tempête Gérard en 2023.

- Le sujet de la piste cyclable vers Saint-Pierre-lès-Nemours mobilise de nombreux Lyricantois. Bravo à tous. Le sujet est développé en page 3.

- Bien que coûteux, les travaux réguliers de maintenance de la voirie sur l'ensemble du territoire, permettent de réaliser des économies à long terme. Durant les vacances de la Toussaint, la section située entre la sortie du village en direction de Nemours et le carrefour de Bonnevault sera rénovée. Une déviation pourrait être temporairement nécessaire. Merci pour votre compréhension.

- Actuellement, la traversée du village est globalement limitée à 30 km/h. Difficile de s'y retrouver. Le « besoin de calmer » les automobilistes sur les fossés est régulièrement rapporté en mairie. La vitesse maximale sur toute l'agglomération passe donc désormais à 30 km/h.

- Depuis quelques jours, on me remonte des problèmes d'odeurs dans certains secteurs du village. S'agit-il des épandages dans les champs que tout le monde connaît depuis des années, ou bien en provenance du méthaniseur ? Le méthaniseur est en fonctionnement depuis le printemps et ce problème s'est fait connaître fin août. Je prends ce sujet à cœur. Une rencontre a eu lieu avec les acteurs concernés lundi 22 septembre. La société Biogaz prend acte et compte bien suivant son engagement initial régler tous les inconvénients éventuels qui pourraient intervenir avec le fonctionnement du méthaniseur. Les rapports avec la société Biogaz sont depuis le début honnêtes, francs et non biaisés. Je ne peux qu'être confiant dans la résolution des problèmes.

- Les associations lyricantoises ont repris leurs activités avec enthousiasme. Je leur souhaite le meilleur et je remercie chaleureusement les bénévoles pour leur engagement.

Bonne lecture de ce Lyricantois avec un automne qui prend de l'avance cette année.

Vincent Mével, Maire de Larchant

**LARCHANT VERT,
LARCHANT PROPRE**

Samedi 4 octobre

RDV Parking Sablonnière
à 9 heures - Infos en page 8

NOUVEAU

**Marché des producteurs locaux
Dimanche matin**

rue du Grand Cerf
Vente directe des produits de la ferme



Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site www.larchant.fr. Ils sont consultables sur les panneaux d'affichage (pendant 2 mois) et en mairie sur rendez-vous.

Peu de Lyricantois participent à la cérémonie du 11 novembre. Cette année, il ne sera pas organisé de commémoration. Les élus déposeront une gerbe au monument aux Morts.

LE PRIX DE L'EAU

À Larchant, la maîtrise du prix du mètre cube d'eau a été une préoccupation constante. Notre tarif était l'un des plus bas du sud Seine-et-Marne. Depuis 2009, nous achetons l'eau à la commune de la Chapelle-la-Reine (propriétaire du captage situé près du secteur de l'Éléphant).

① Depuis 2024, chaque communauté de communes (CC) récupère la compétence « Eau » des communes adhérentes. La tarification de l'eau sera dorénavant gérée par les CC. La Chapelle-la-Reine a déjà confié sa compétence à la CC du pays de Fontainebleau dont le fournisseur est la SEM (Véolia). Larchant confiera la sienne à la CC du pays de Nemours dès le 1^{er} janvier 2026. Notre fournisseur restera la SAUR.

Depuis le 1^{er} juillet, nous subissons donc une forte augmentation du prix d'achat de l'eau.

Sur votre facture, au paragraphe « Distribution de l'eau potable », la ligne « Acompte sur consommation part SAUR » augmente.

Cette ligne correspond à l'addition de deux coûts : « Approvisionnement » + « Distribution ».

Seul le coût « Approvisionnement » augmente et passe de 0,3344 €/HT/m³ à 0,6469 €/HT/m³.

La part « Distribution » n'est pas impactée.

② Dans les années à venir, en adhérant au syndicat de la CC du pays de Nemours, les prix de l'eau convergeront progressivement vers un tarif harmonisé entre toutes les communes. Le prix de Larchant, plus bas, augmentera donc graduellement.

Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un entretien en mairie...

Vincent Mével

Pour tout projet de rénovation ou de construction, des règles s'appliquent...

Quelle que soit la nature des travaux à effectuer dans votre propriété, **VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION** préalable ou un permis de construire en mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal. Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la mairie ou prendre un rendez-vous avec le service « Urbanisme ».



LA COMMUNE DE LARCHANT RENOUILLE SA CONFIANCE AU PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Le 8 septembre 2025, le conseil municipal de la commune de Larchant a renouvelé sa confiance dans le Parc naturel régional du Gâtinais français en approuvant la révision de sa charte pour la période 2026-2041.

Tous les 15 ans, cette charte est actualisée et réécrite à partir d'un projet de territoire élaboré avec les élus et les acteurs locaux. La Région porte la démarche de révision. Le classement en PNR est validé par l'État. Larchant a adhéré au PNR dès sa création en 1999.

QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL :

UN ENGAGEMENT FORT POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION !

- Seuls les territoires aux patrimoines naturels, paysagers et culturels exceptionnels peuvent prétendre au classement Parc naturel régional. C'est une reconnaissance nationale de leur valeur.
- Le périmètre d'un Parc naturel régional est déterminé par son identité et non par ses limites administratives. Il est façonné en fonction des réalités naturelles et culturelles, dans le but de préserver ce qui le rend unique.
- C'est un engagement collectif et volontaire. L'État, la Région, les Départements, Communes et EPCI⁽¹⁾ unissent leurs forces autour d'un projet partagé.
- Le financement est assuré majoritairement par la Région, les Départements, l'État.

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE PROXIMITÉ LE PARC, C'EST :

- Une équipe d'experts à votre service en : urbanisme, biodiversité, énergie, patrimoine, économie circulaire, éducation.
- Une aide au montage de projets : appui à la rédaction de cahiers des charges, recherche de financements, conseil sur les appels à projets...
- Un seul interlocuteur suit votre projet, et vous conseille jusqu'à son aboutissement, de manière indépendante.

DES SUBVENTIONS (mais pas que...) POUR FINANCER VOS PROJETS

Des aides concrètes soutiennent les projets du Parc : l'aménagement des villages, la rénovation énergétique, la restauration du patrimoine, la sauvegarde de la biodiversité, la surveillance des paysages, la vie des entreprises, l'éducation...

- Le Parc peut servir de levier pour obtenir plus de financements, notamment la dotation pour les aménités rurales⁽²⁾ et le programme LEADER⁽³⁾.

1/ L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

2/ Une aménité est une dotation de soutien de fonctionnement attribuée aux communes rurales dont une partie du territoire comprend une aire protégée (PNR, site Natura 2000...)

3/ LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), programme européen de développement rural pour le développement des territoires ruraux.

PISTE CYCLABLE, FAUT Y CROIRE !

Le 8 juillet 2025, nous avons pu enfin obtenir une deuxième réunion à la communauté de communes du pays de Nemours (CC) au sujet du projet de la piste cyclable entre Larchant et Nemours.

Rappel. En 2019, alors président de la communauté de communes du pays de Nemours, j'avais lancé le dossier du PCAET du pays de Nemours (Plan Climat Air Énergie du Territoire). La liaison douce figure dans ce PCAET devant privilégier les déplacements quotidiens à vélo (ex. : domicile/travail, domicile/gare...).

En 2019, après avoir consulté TOUS les élus communautaires, compte tenu de la difficulté d'acquiescer des terrains sur la route départementale D16, très fréquentée et bordée par une forêt et par de nombreuses propriétés privées, afin de ne pas retarder le dossier des liaisons douces pour l'ensemble du territoire (21 communes), les élus avaient décidé de proposer, dans la présentation générale, un tracé pour une liaison Larchant/Nemours temporaire, en passant par Puiset... *« Il serait temps ensuite de revenir dessus et d'étudier le tracé Larchant/Nemours par la D16, seul et unique tracé réaliste »*. Car qui utiliserait une liaison par la forêt de jour comme de nuit pour aller à la gare, faire des courses « en ville » ?

En 2020, la CC délibère pour lancer le projet et faire la demande de subventions auprès des différents partenaires avec comme convenu le projet temporaire pour Larchant. Durant les mois qui ont suivi, Michel Lepage, Milène Girardot,

et Martine Rohner alors en charge pour notre commune du dossier n'ont eu cesse de m'alerter que la commission de la communauté des communes travaillait sur les liaisons douces de la CC et que sur Larchant le tracé était par le GR13. Je savais que cela n'était pas le définitif. Il n'y avait rien d'alarmant.

En 2024, la CC programme un premier investissement sur ce tracé (15 000 euros tout de même, uniquement pour des panneaux de signalisation !), le conseil municipal de Larchant s'oppose par courrier à cette dépense. N'étant plus le président de la CC depuis juillet 2020, j'alerte la Présidente en place, Valérie Lacroute, par courrier en rappelant l'historique. Sa réponse a été qu'il n'avait jamais été question de tracé par la D16. Dans la presse, elle affirme même, en juin 2025, que j'avais voté pour le tracé actuel. Effectivement, puisque c'était en concertation, pour ne pas porter atteinte aux délais du projet global de la CC !

Bien que la réalisation de la piste cyclable soit exclusivement du ressort de la CC, ce qui exclut que Larchant soit le moteur de ce projet et ne puisse donc pas accéder aux subventions, la CC me demande de prendre les rênes en automne 2024 si nous souhaitons faire avancer ce dossier dans notre village !

C'est donc chose faite en 2024, en réunissant, à Larchant, l'ONF et le service des routes du Département. Nous avons alors la confirmation que nous pouvons étudier ce tracé avec, malgré tout, un nombre important de contraintes à lever.

Il faudra attendre plusieurs mois avant que l'ensemble des parties prenantes,

y compris l'ONF, se réunissent en juillet 2025 pour confirmer officiellement que l'État autorise la transformation de terrains forestiers en pistes cyclables, tout en respectant un cahier des charges. La responsable de la forêt de protection du bureau des ABF, pour sa part, donne les règles à respecter, confirmant également que c'est possible.

Lors de cette réunion du 8 juillet, Monsieur Peutot, vice-président chargé du PCAET à la CC, montre son intérêt pour le « nouveau tracé ».

On nous propose les plans réalisés par la CC qui permettent de visualiser le foncier disponible sur le parcours.

Bruno Landais, maire de Saint-Pierre-lès-Nemours approuve ce dossier.

Il y a désormais un long travail à accomplir auprès des services de l'État, du Département avec l'aide d'un géomètre par les services de la communauté de communes pour faire avancer le dossier.

La semaine dernière sur la page Facebook de la CC apparaissait une publication avec des photos d'une réunion au siège de la CC sur le travail en cours concernant de futures liaisons douces à Nemours. Notre réunion du 8 juillet dernier au même endroit n'a pas eu la chance d'avoir une telle publication. J'ose espérer que ce n'est pas là un signe qui stopperait l'élan que je pensais cette fois en marche pour qu'un jour proche on n'ait pas à déplorer un drame sur la liaison Larchant/Nemours.

Vincent Mével

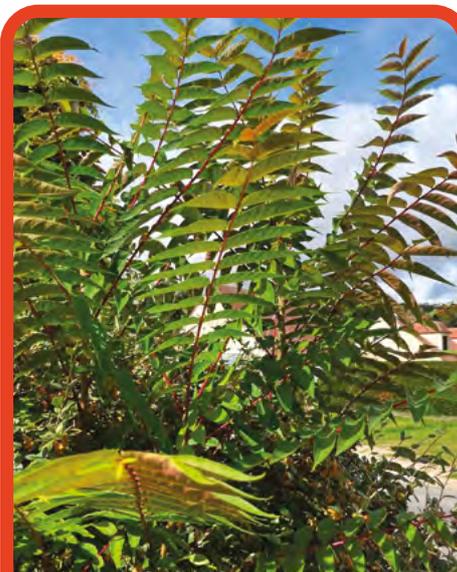


Le 21 juin dernier
« Larchant bouge à vélo »
Participation de plus de
60 cyclistes de tout âge
pour la création d'une piste
cyclable de Larchant
à Saint-Pierre-lès-Nemours.

LAEP, un service offert à tous les parents (et grands-parents) avec leurs enfants

Ouvert tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30 aux enfants de 0 à 6 ans et leurs parents (sauf pendant les vacances scolaires). **Gratuit et libre d'accès**, le LAEP propose : des espaces de jeux et de rencontre adaptés aux tout-petits dans

un cadre convivial propice aux discussions. Chacun apporte son goûter et tout le monde joue, en profitant des installations vraiment très chouettes. Les animatrices vous accueillent dans l'ancienne garderie. L'entrée est celle de l'école, rue des fossés Bretonnières.



L'ailante est un arbre invasif

et toxique. Il provoque des allergies cutanées. Cet arbre développe une double stratégie de reproduction : par semis et par drageonnage. Il se développe rapidement et produit des substances allélopathiques qui diminuent la croissance des plantes voisines. Si cette plante est présente dans votre jardin, il faut couper les nouveaux arbustes, voire creuser pour retirer les drageons, d'autant plus si les pousses débordent sur l'espace public.

TÉLÉPHONIE : LE RÉSEAU EN CUIVRE PORTANT L'ADSL SERA PROGRESSIVEMENT DÉSACTIVÉ PARTOUT EN FRANCE

L'ADSL vit ses dernières années. Ce réseau permet d'accéder à Internet via une simple prise téléphonique. Il disparaîtra d'ici 2030, et sera remplacé par la fibre optique.

Le passage à la fibre n'est pas une obligation juridique. Mais...

À partir de 2026, il ne sera plus possible de souscrire une nouvelle offre ADSL, même si la ligne est encore techniquement active.

Le réseau en cuivre sera progressivement désactivé partout en France.

Cela signifie que les services utilisant cette infrastructure (Internet ADSL, téléphonie fixe via prise en « T »...) cesseront tout simplement de fonctionner dans les communes concernées.

Si vous souhaitez continuer à utiliser Internet, la téléphonie fixe ou la télévision par Internet, vous devrez passer à une autre technologie. La fibre est aujourd'hui la solution la plus répandue. D'autres technologies existent pour les connaître, contactez votre fournisseur actuel...



10 points clés à retenir pour cette rentrée scolaire :

1 Plus de 900 € d'aides directes pour les lycéens, dont la remise d'un ordinateur et des manuels numériques associés pour tous les élèves de seconde (600 €)

- 300 € d'aides disponibles sur l'application des 15-25 ans LABAZ ;
- ou encore, pour la 5^e année consécutive, le gel des tarifs des repas à la cantine à 0,50 € pour les familles les plus modestes.

2 Obtenez une subvention de 100 € pour l'abonnement au pass navigo « Imagine R » via l'application LABAZ. Début 2026, cette aide sera également disponible pour la carte SCOL'R.

3 50 manuels libres mis à la disposition gratuitement en complément des manuels choisis par les établissements... Ils peuvent

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES LYCÉES FRANCILIENS

être personnalisés et enrichis de documents... Disponibles sur www.pearltrees.com/fr/education.

4 D'ici 2028, la Région double le nombre des brigades régionales de sécurité et recrute 100 agents supplémentaires...

5 Le dispositif « Zéro portable en cours » est généralisé avec 100 lycées et 1000 classes équipées de casiers dédiés.

6 Lancement d'une expérimentation pour lutter contre le décrochage scolaire. L'objectif est d'accompagner les associations de soutien scolaire pour

qu'elles deviennent les interlocutrices uniques des familles.

7 Déploiement de la plateforme d'approvisionnement en circuit court Approv'Halles dans tous les lycées publics de Seine-et-Marne.

8 Création d'un réseau francilien de lutte contre les rixes avec une trentaine d'associations...

9 Lancement de la plateforme « MyMood » par la fondation FondMental, pour renforcer la santé mentale des 15-25 ans...

10 Renouvellement de l'opération « Hack-ton lycée éthiquement » pour former une génération à la cybersécurité et créer une communauté d'ambassadeurs auprès des lycées...

Pour plus d'infos sur les nouveautés, scanner le QR Code





Année scolaire 24/25
Réflexion autour de
la fresque du climat
avec Laure Lise et
Catherine



Les Phénix

Logo de notre équipe d'ultimate pour cette année
dans le cadre d'une collaboration avec Bertille



Rentrée
scolaire
2025



Année scolaire 24/25
Visite du musée
des beaux-arts
d'Orléans et
jeu d'orientation
dans la ville

Juin 2025
Le goûter de fin d'année



RPI du Plateau - Septembre 2025
144 enfants sont scolarisés
(143 en 2024, 151 en 2023)

44 enfants (30,5%) sont Lyricantois.

Guercheville, deux classes :

Ps: 7 - Ms: 16 (7 Lyricantois)
Ps: 8 - Gs: 15 (7 Lyricantois)

Rumont: CP: 15 - CE1: 8 (5 Lyricantois)

Amponville: CE1: 15 - CE2: 9 (7 Lyric.)

Fromont: CE2: 7 - CM1: 15 (7 Lyric.)

Larchant: CM2: 27 (11 Lyric.)

La cantine est ouverte !!
130 enfants y sont inscrits.
La société Depreytère
Restauration (Ecuelles, 77) livre
les repas en «liaison froide».
Le coût d'un repas est
actuellement de 5,60 €.





© ARNML

Le MARAIS de Larchant

Octobre marque la fin de la saison des inventaires naturalistes à la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant.

Cette année ont eu lieu les suivis annuels des odonates (libellules), rhopalocères et hétérocères (papillons de jour et de nuit), poissons, oiseaux (réalisé par Didier Sénécal), reptiles, amphibiens ainsi que des niveaux et de la qualité de l'eau. Cette saison a vu se rajouter des études sur de nouveaux groupes taxonomiques, tels que les pollinisateurs et coléoptères saproxyliques (réalisées par l'OPIE).



Encore une belle année avec des espèces rares et protégées qui ont été observées au marais! C'est le cas de la libellule *Leucorhina pectoralis* (en danger critique d'extinction en Ile-de-France) dont l'autochtonie prouvée continue d'être étudiée.

Côté oiseaux, les busards des roseaux étaient à nouveau au rendez-vous, avec 3 couples nicheurs et 8 petits à l'envol!

N'hésitez pas à venir observer cette biodiversité lors des différentes visites du marais organisées tout au long de l'année (dates disponibles sur le site internet «www.maraisdelarchant.fr» ou sur la page Facebook Marais de Larchant). La prochaine visite aura lieu le samedi 18 octobre 2025.

Les inscriptions se font uniquement par mail à l'adresse suivante : contact@maraisdelarchant.fr
Tél. : 06 30 39 67 92

La FONDATION CHARPAK, l'esprit des sciences

Notre association poursuit ses activités pour apporter plus de sciences dans le quotidien de « la bonne gestion » de nos sociétés...

Fondée en 2020 et abritée par la Fondation de France, elle est domiciliée à Larchant, et certaines activités à l'occasion nous rapprochent ou peuvent concerner les Lyricantois.

Il y a eu déjà le travail avec l'école de Larchant, la réserve du Marais, et quelques autres acteurs locaux, piloté par l'association « Les contes du vivant », avec en bouquet final la conférence de Marc André Seloche, du Muséum d'histoire naturelle... et son « cocktail naturel » préparé par les Slow Fous.

Il y a l'interaction et l'implication croissante de la Fondation dans les instances régionales de santé, de santé-environnement, en lien avec des

chercheurs et institutions diverses autour de la « bonne santé » sur le territoire...

Et puis aussi des actions locales, comme un dialogue, une mise en commun d'idée, une animation d'échanges entre des élus du territoire et des chercheurs, sur une thématique qui nous concerne tous localement, un tourisme « durable » pour la Seine-et-Marne. C'est en cours de restitution.

Et nos actions vont se poursuivre dans l'année en lien avec d'autres associations de Larchant, avec films, dégustations et rencontres d'acteurs ayant des expériences originales à raconter et échanger avec les habitants de Larchant.

À bientôt donc... Yves Charpak

Journée européenne du patrimoine



Servanne à la viole

Alice au trapèze

« La princesse qui osa s'éveiller » pièce écrite par Justine

Réparation des vitraux : l'échafaudage est en place.



Découverte de l'église avec Martine et Lionel

Le Lyricantois - Octobre 2025

Noël :
Repas des Aînés
samedi 13 décembre
 Inscrivez vous au repas ou
 réservez votre colis en mairie : 01 64 28 16 17



L'association Larchant Animation (L.A.) est ouverte à tous. Elle propose tout au long de l'année des activités et des événements sportifs, culturels, artistiques et intergénérationnels.

De septembre à juin, on se retrouve pour bouger, créer, s'évader et partager en extérieur ou en salle.

L.A. vit grâce à l'énergie de ses bénévoles, à l'implication de ses adhérents avec le souci de faire commun au sein du village.

Vous souhaitez proposer une activité, donner un coup de main ou simplement participer ? Rejoignez-nous !

L'équipe de Larchant Animation
 larchantanimation@gmail.com
 www.larchantanimation.fr

LARCHANT SOUS LES TILLEULS, 28 juin 2025

LE souhait de réunir, autour d'un projet commun, les associations d'animation et les acteurs de la vie au cœur du village s'est concrétisé cette année.

Mais de l'idée à la réalisation, il aura fallu le temps et l'énergie nécessaires (et nous les avons pris, puisque le Collectif Larchant sous les tilleuls s'est mis au travail dès février 2025) pour faire des propositions, mettre des idées en commun, affiner le concept, se répartir les tâches, gérer les temps et les moyens de préparation. L'implication de tous (individus et/ou groupes) aura permis de structurer l'événement de manière que toutes les propositions trouvent leur place et se complètent harmonieusement : c'est en cela que cette fête a été exceptionnelle.

La préparation de Larchant sous les tilleuls a été une grande cuisine ! Une intention dirigée vers les autres (partage) selon une recette mêlant toutes sortes d'ingrédients. Un assemblage et une transformation de matériaux (personnes, idées et projets) pour arriver à produire un tout bien supérieur à la somme de ses parties. C'est bien ce que ce Collectif est arrivé à réaliser : il peut en être fier !

Les moteurs de cette initiative ont été nombreux: Disponibilité, Efficacité, Générosité, Inventivité, Motivation, Polyvalence, Professionnalisme, Réactivité, Solidarité, Technicité... énumérés selon l'ordre alphabétique car on ne

peut les hiérarchiser tant ils sont complémentaires et variés.

Si nos savoir-être ont été un peu mis à l'épreuve, parce que fonctionner à si nombreux venant d'horizons tellement différents, ce n'est pas toujours facile, nous pouvons nous réjouir d'y être arrivés et retirerons de cette expérience que « rien n'est permanent, sauf le changement ».

Tout aussi important : pour organiser cet événement, nous avons aussi vécu un vrai partage de savoir-faire et cela rend heureux !

Des jeux aux gourmandises en passant par les interventions festives et avec l'appui solide de la logistique, cette fête a été un succès. Merci pour les retours très positifs, merci aux Lyricantois qui ont convergé place des Tilleuls pour cette fête ! À suivre...

Et enfin, un grand merci à tous les promoteurs de cette fête : Les Amis de Mathurin • L'Association Culturelle de Larchant • La Boulangerie Mathurin • le GAEC Le Miam • La Grange • Larchant Animation • L'Oiseau-Jeu • La Cie Le Sillon • Les SlowFous de Larchant • et pour le soutien de la mairie de Larchant !



Le vide grenier



Concentration à l'atelier Cirque des Petits



alarchant.fr

Ce nouveau site internet partage le calendrier de tous les événements à venir à Larchant et ses environs. Inscrivez vos événements !!!!
(créé par des Lyricantois).

OCTOBRE

- 04 oct., Larchant vert - Larchant propre, 9h, Parking Sablonnière (Mairie)
- 04 oct., Théâtre 1^{re} représentation « Peau de banane » 20h30, par la Mariol's troupe, Salle Sablonnière (LA)
- 05 oct., Théâtre, 2^e représentation « Peau de banane » 15h, Salle Sablonnière (LA)
- 11 oct., L'audit énergétique, ça marche comment ? ça sert à quoi ? Avec Jérôme Blondeel, ingénieur spécialiste de l'audit énergétique, 20h, Salle Sablonnière (SFDL)
- 12 oct., Lyrican'Trail + Lyrican'Kids, sur inscription (LA)
- 18 oct., Visite du marais, sur inscription (MLDL)
- 19 oct., Journée de l'architecture, découvrez l'art gothique avec Martine et Lionel, 11h, église Saint-Mathurin (ACL)
- 19 oct., Rendez-vous philo, 11h, Salle Sablonnière (PZ)
- 22-25 oct., Bourse aux jouets, Salle Sablonnière (LA)

NOVEMBRE

- 8 ou 9 nov., Journée de la pomme : Conférences, histoires, jeux pour les enfants..., Salle Sablonnière (ACL...)
- 8 nov., Pascal Varembon dit Wazo présente et dédicace son roman policier « Pour tout l'or de Brest », 10h30, Médiathèque (LA)
- 22 nov., Projection du film « Les amants du grès », 17h30, Salle Sablonnière (LA)
- 29 nov., « Mangeuses » ou la relation particulière des femmes à la nourriture avec Lauren Malka, autrice, 19h, La Grange (SFDL)

DÉCEMBRE

- 6 déc., Journée Téléthon au profit de l' AFM Téléthon (LA)
- 13 déc., Repas des Aînés (Mairie)
- 13 ou 20 déc., L'huile d'olive, le retour pour la 5^e année ! 17h, Salle Chatenoy (SFDL)
- 13 déc., Spectacle pour les enfants « Le formidable Noël de Serge », dans l'après-midi ... Salle Sablonnière (L.A.)
- 21 déc., Concert de Noël, horaire à préciser... Salle Sablonnière (ACL)

JANVIER

- 24 janv., Vœux du Maire, Accueil des Nouveaux, 10h, Salle Sablonnière (Mairie)

Pour + d'infos sur leurs animations, contactez...

- (ACL) Association Culturelle de Larchant : contact@larchant.com
- (LA) Larchant Animation : larchantanimation@gmail.com
- (LMDL) Marais de Larchant : contact@maraisdelarchant.fr
- (PZ) Philozarts : philozarts@gmail.com
- (SFDL) Slow Fous de Larchant : hello@slowfousdelarchant.fr
- (Mairie) village@larchant.fr

Retrouvez la liste des associations lyricantoises sur le site **larchant.fr**



Les professionnels lyricantois : artisans, artistes, professions libérales...

Leurs métiers et coordonnées sont publiés sur le site *larchant.fr*. Transmettez vos noms, adresses et numéros de téléphone à village@larchant.fr pour y figurer ou modifier vos informations.

COMMERCES

- Auberge de la Dame-Jouanne
Tél. : 0164 28 16 23 - www.ladamejouanne.com
- Boulangerie « Mathurin »
Tél. : 0164 29 76 97 - Instagram : [boulangerie_mathurin](https://www.instagram.com/boulangerie_mathurin)
- Épicerie bio - Bar - Escalade « La Grange »
Tél. : 06 59 04 67 70 - www.facebook.com/lagrangelarchant
- Poissonnerie ambulante
Tél. : 06 33 94 26 14 - Mardi matin dans les rues du village
- **NOUVEAU** Marché des producteurs locaux
Dimanche matin, rue du Grand Cerf
Vente directe des produits de la ferme
- **NOUVEAU** Pizza au feu de bois
Tél. : 06 31 86 21 54 - Jeudi : 18-21h devant la mairie

LARCHANT VERT, LARCHANT PROPRE

Matinée communale de nettoyage d'automne
Samedi 4 octobre

Rendez-vous Parking Sablonnière à 9 heures

Équipez-vous de bottes et d'une chasuble fluo. La mairie fournit : gants, sacs «poubelle», benne...

Renseignements en mairie : 0164 28 16 17

Mairie

2 place Pasteur, 77760 Larchant
Ouverte du lundi au samedi, de 10 h. à 12 h.

Tél. : 0164 28 16 17

www.larchant.fr - village@larchant.fr

Agence postale communale

Ouverte : lundi au vendredi de 9 h. à 12 h.
Tél. : 0164 28 97 40

Église

Tél. : 0164 24 30 21
Ouverte : ÉTÉ, 10 h. à 17 h 30. - HIVER, 10 h. à 16 h.
Affichage des messes sur la porte de l'église.

Cimetière

Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8 h. à 19 h.
Du 1^{er} oct. au 29 février de 8 h. à 17 h.

École élémentaire : Tél. : 0184 74 53 60

Garderie périscolaire : Tél. : 06 79 15 10 22

Collège Blanche de Castille

La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 76 70

Pompiers : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 53 00

Gendarmerie : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0164 24 30 47

LE LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2025

Siège social: Mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant
Directeur de la publication: Vincent Mével - Secrétariat, mise en page: N. Maumené
© photos: ACL, C. Badel, M. Derouet, A. Domange, N. Maumené, J. Mignot, Larchant Animation, Marais de Larchant...- Imprimerie: Paroi Services Recloses (77)

